****

**World Investor Week 2023**

**L’AMMC se mobilise pour l’éducation financière du grand public**

**Rabat, le 2 octobre 2023**

**Pour la septième année consécutive, l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) prend part à la *World Investor Week* (WIW), une campagne internationale initiée par l’Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) pour la promotion de l’éducation financière du grand public.**

Cette 7e édition, à laquelle participent plus de 100 juridictions à travers le monde, mettra l’accent sur les thèmes de la résilience des investisseurs, les notions de base de l’investissement, la finance durable, la prévention de la fraude et la finance digitale.

**L’éducation financière, une priorité stratégique pour l’AMMC**

L'AMMC accorde une importance capitale à l'éducation financière du grand public, la considérant comme un levier pour le développement du marché des capitaux.

À travers son programme d'éducation financière, l'AMMC a pour ambition d'améliorer les connaissances liées aux divers concepts du marché des capitaux et de les rendre accessibles au plus grand nombre.

Plusieurs activités sont prévues durant les mois d’octobre et novembre dont notamment :

* Un concours de bande dessinée ;
* De nouvelles éditions du guide de l’investisseur ;
* Des capsules vidéo pédagogiques ;
* Des messages de sensibilisation et d’éducation financière ;
* Des journées d’immersion et conférences au profit d’étudiants de grandes écoles et universités.
* Du nouveau contenu sur l’application « Quiz Finance ».

****

L’intégralité du contenu sera mise à disposition du public par le biais des réseaux sociaux et du site web de l’Autorité.

**A propos de l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)**

*L’AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L’Institution a pour missions de veiller à la protection de l’épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.*

*Membre de l’Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) depuis 1996, l’ AMMC a signé, en 2007, la convention multilatérale d’échange et de coopération (Multilateral Memorandum of Understanding/MMOU) de l’OICV faisant du Maroc le 44e pays signataire et le 3e pays Africain. L'Autorité préside également depuis février 2020, le Comité Régional Afrique Moyen-Orient (AMERC).*

***http://www.ammc.ma***

[**www.ammc.ma**](http://www.ammc.ma)

**Pour plus d'information, veuillez contacter :**

**Contact :**

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Mme Dania BOUHLAL

E-Mail: dania.bouhlal@ammc.ma

Tél: 07 07 29 19 31